

ensuite, en s'adressant aux Commissaires, vous avez entendu l'appel, vous y avez répondu en grand nombre, croyant avec raison qu'il est bon, qu'il est utile, qu'il est nécessaire de se réunir ainsi pour étudier la grande question de l'éducation. Je vous adresse mes félicitations les plus chaudes, mes remerciements les plus sincères." M. le Surintendant rappelle ensuite que "l'éducation a toujours été la grande préoccupation des peuples civilisés. Le nôtre ne s'en est jamais désintéressé. Faisons un court pèlerinage au berceau de nos origines: nous voyons que les pionniers de la civilisation chrétienne et française sur la terre canadienne, en même temps qu'ils emmenaient avec eux les germes d'un peuple nouveau, se faisaient accompagner par des hommes et des femmes qui avaient pour mission spéciale d'instruire la nouvelle génération. Saluons, Messieurs, saluons les Jésuites, les Récollets, les Prêtres du Séminaire des Missions étrangères, Monseigneur de Laval, les Prêtres de St-Sulpice, la Mère Marie-de-l'Incarnation, la Mère Bourgeois et tous leurs dévoués collaborateurs. Saluons-les avec amour, respect et reconnaissance!"

"Alors nous voyons surgir les établissements d'éducation qui se sont développés depuis considérablement, où s'est formée, se forme et se formera toujours une élite intellectuelle et morale, notre force dans le passé comme dans le présent, notre sauvegarde dans l'avenir."

"L'éducation sera notre salut, dit encore l'honorable Surintendant, parce que nous avons un système scolaire qui a subi l'épreuve du temps et qui est capable, bien appliqué, de donner satisfaction à toutes les parties intéressées."

"Notre système scolaire a pour objet immédiat l'enfant, l'avenir, l'espoir de la famille et de la patrie."

"A peine le cercle de la famille s'est-il agrandi que l'enfant demande la nourriture corporelle, et elle lui est donnée généreusement; c'est un de ses droits. Mais il sent bientôt d'autres appétits; il ne se nourrit pas seulement de pain. Son intelligence, son cœur, son âme crieront à leur tour et il demandera à la famille, à l'Église, à l'État le pain de l'intelligence. La famille, l'Église et l'État répondant à sa demande lui fourniront des aliments, un enseignement qui lui donnera la lumière et la force nécessaires pour sortir de l'état d'ignorance dans lequel il se trouve."

"Tout système scolaire doit respecter les droits de la Famille, de l'Église et de l'État; le maître les respecte; c'est la triple base sur laquelle il repose."

"L'Église a compris son rôle; elle a été la grande initiatrice depuis notre origine jusqu'à nos jours; elle a voulu sortir toujours le peuple de l'ignorance et vous la trouvez ici, posant la pierre angulaire d'une école, d'un collège; là, remplissant le rôle modeste d'instituteur. Bref, toujours et partout, payant de sa personne et de ses deniers pour promouvoir cette importante question de l'éducation, donnant en toute occasion, comme le fait en ce moment Sa Grandeur Monseigneur Roy, sa haute approbation et le puissant stimulant de sa présence à nos tentatives, à nos efforts. Sous ce rapport, honneur et reconnaissance à l'Église catholique canadienne."

"L'État a compris son rôle, il a secondé l'effort de la famille, le zèle, le dévouement de l'Église. L'harmonie a régné jusqu'à présent entre ces deux grandes puissances et vous avez pu en constater les résultats excellents. Qu'il en soit longtemps encore, toujours ainsi!"

"La famille aussi comprend son devoir et elle l'accomplit, éclairée par l'Église, aidée par l'État."

.... "Pour diriger l'enseignement dans notre province, nous avons le Conseil de l'Instruction publique; corps composé d'hommes d'Église et d'hommes d'État qui nous donnent le touchant spectacle de la concorde et de l'union pour travailler dans l'intérêt de la famille, de l'Église et de l'État. C'est une personne morale qui a des droits et des obligations, une mission à remplir, un rôle à jouer et qui compte sur votre concours, MM. les Commissaires. Vous ne le lui refuserez pas."

"Les pères de famille sont allés frapper à votre porte, ils vous ont demandé de vous dévouer pour la chose publique, ils vous ont élus pour diriger leurs écoles. Vous avez accepté un mandat modeste en apparence, mais des plus importants en réalité. Ne négligez rien, MM., dans l'accomplissement de vos devoirs; retenez les services d'un bon secrétaire-trésorier qui sera la cheville ouvrière de votre Commission; engagez de bons instituteurs et de bonnes institutrices, payez leur un salaire raisonnable pour qu'ils puissent vivre et faire honneur à leur position. Ils sont vos auxiliaires, ceux de l'Église et de l'État, qui leur demandent de former l'intelligence et le cœur des